L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 23 MAI 1875.

48me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 23 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par Hoffman, Marks & Co., au magasin de Mde Voisin, coin Chartres et Douane, le fond du magasin.

Par M. W. Newman, au No 63 de la rue de la Douane—Bottes, Souliers et Brodequins.

Par Placide J. Spear, au No 105 de la rue des Remparts, entre St. Louis et Toulouse—magnifiques meubles, pianos, tableaux à l'huile, gravures.

Par D. E. Morphy, à l'entrepôt No 20 de la rue Toulouse—vins rouge.

De grandes ventes de propriétés de ville de choix auront lieu jeudi et samedi prochain par C. E. Gurtley, encanteur, à la Bourse d'encan St. Charles. L'attention toute particulière de nos lecteurs est appelée sur ces ventes qui seront les plus grandes de la saison.

En vertu d'un ordre de la Cour, pour le compte de successions, d'héritiers absents, etc., etc., comprenant les meilleures propriétés de commerce et résidences en cette ville, offrant des avantages exceptionnellement favorables d'acquérir des maisons et de faire des placements sûrs et profitables, à des termes de un à cinq ans, à l'option des acquéreurs.

Lisez les annonces alléchantes du Col. Gurtley et soyez sûrs de ne pas manquer les ventes.

Vin rouge de Vin.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Dimanche, 23 mai 1875.

ARABO MIL.—Grande de l'Amérique du Sud de Aymar.

NOUVEAU MUSÉE.—Grand Concert.

FAIRGROUNDS.—Grand Pique-Nique.

Affaires de France.

Depuis que les bruits de guerre se sont apaisés, la presse française eût du observer, vis à vis de l'Allemagne, la conspiration du silence et éviter de faire, en quelque façon que ce soit, allusion aux éventualités de l'avenir. Il ne convenait pas qu'elle allât plus loin que de protester des intentions pacifiques actuelles de la France et de son gouvernement. Nul n'a le droit de demander davantage à des vaincus qui se sont conformés strictement aux conditions des traités. L'avenir appartient à Dieu et la supériorité de la force sur le droit ne saurait être éternelle.

Depuis près d'un siècle, la grande iniquité du partage de la Pologne a donné lieu dans les chambres françaises à d'énergiques et généreuses protestations.

On ne saurait faire un crime aux Français d'avoir pour les départements que le fait brutal de la guerre leur a enlevés, autant de sympathie qu'ils en ont témoigné à l'égard de la malheureuse Pologne. Tant que cette sympathie reste à l'état platonique et ne se traduit ni en menaces ni en attitude hostile, il n'y a pas de grief à invoquer, mais la presse française jouerait un triste rôle si, non contente de rester sur la réserve et d'observer la plus extrême prudence, elle allait plus loin et si elle exprimait l'opinion que la France doit résoudre formellement, à l'avance, à soutenir ce grand principe du droit moderne que le gouvernement de Napoléon III a eu l'honneur de faire revivre en Europe, à savoir, que les peuples s'appartiennent à eux-mêmes.

L'idée d'une guerre de revanche peut être condamnée comme contraire à la politique et à l'humanité. On peut faire bon marché des blessures de l'amour-propre national. Mais ce est quoi l'on ne saurait compromettre sans nécessité absolue, c'est le droit des peuples.

L'Alsace-Lorraine a été annexée à l'Allemagne par la conquête contrairement à la volonté de ses habitants. C'est un outrage au droit moderne, outrage qui subsistera tant qu'il ne sera pas effacé par l'acquiescement des populations soumises au joug germanique. Comment le droit violé et méconnu de ces peuples viendrait-il à triompher un jour, nul ne saurait le dire?

Mais la France démocratique et républicaine ne peut et ne doit pas, aujourd'hui qu'elle n'est plus sous le coup d'une force irrésistible, donner sa sanction volontaire à la violation du droit ni prendre d'autres engagements que ceux qu'elle a déjà subis. La réserve et le silence, voilà son rôle.

C'est donc avec une extrême surprise que nous avons lu la dépêche suivant laquelle le *Figaro* aurait émis l'idée d'un journal-tronc cent ans la revanche. Soulever une pareille question au moment où tout danger de conflit est, momentanément au moins, écarté, est impolitique et maladroit et nous ne nous expliquons pas à quelle occasion le *Figaro* a pu le faire.

Suivant la *Liberte*, il y aurait eu un conseil du cabinet au sujet de cet article. Si cela est exact, la délibération du conseil aura eu d'autre objet que d'infliger un blâme ou un avertissement au journal qui a si imprudemment donné la réplique aux organes de la Prusse.

Nous avons déjà dit que toute l'agitation créée par M. de Bismark tendait évidemment à mettre la France au pied du mur et à l'obliger à faire solennellement, à la face de l'Europe, une renonciation à toute revendication ultérieure de ses départements perdus. Un article du 2 mai de la *Gazette de Cologne*, nous confirme dans cette pensée, car nous y lisons ce qui suit :

Empêcher la prédominence des idées de revanche chez les politiques et les généraux, telle sera, pendant bien des années, la tâche des hommes d'Etat de l'Allemagne et de l'Europe. La tâche peut n'être pas aisée, mais il ne faut pas en désespérer. Nous n'avons pas besoin de dire qu'en Allemagne chacun est en faveur de la paix; car qu'avons nous à gagner à la guerre?

La France a aussi intérêt au maintien de la paix, mais elle n'a aucune raison pour donner à son adversaire la satisfaction nouvelle qu'il cherche, et elle ne doit pas surtout s'humilier au point d'aller au devant des concessions injustes qu'il pourrait vouloir lui arracher. Elle doit continuer à se renfermer dans le rôle passif qu'elle a joué depuis quatre ans. C'est assurément, là, l'avis du maréchal de Mac-Mahon et de ses ministres et nous pensons que l'article du *Figaro* n'aura produit qu'une de ces sensations éphémères que recherche ce journal.

La rentrée de l'Assemblée à Versailles n'a pas tardé à être suivie d'un de ces incidents qui, par leur fréquence, prouvent combien peu les Français sont faits pour le régime parlementaire. Le ministère a été battu sur une motion de M. Dufaure, demandant le renvoi à la commission des Trente d'un projet de loi sur les pouvoirs publics. L'opposition de la gauche ayant été dirigée contre la commission des Trente, M. Dufaure a déclaré que le rejet de sa motion ne serait pas considéré comme une question de cabinet. On a donc échappé à une nouvelle crise ministérielle et tout s'est borné à la démission de 31 membres de la commission des Trente.

Nous nous demandons comment avec l'expérience récente de l'Assemblée actuelle le cabinet peut proposer, dans son fait et de loi, que les Chambres siègent pendant cinq mois. Si on pouvait borner la session à 30 jours, en rejetant les interpellations et les bavardages politiques après le vote du budget et les lois d'affaires, on ne s'en trouverait que mieux. Il y a, dans l'Union américaine, un Etat, le Connecticut, dont la législature ne se réunit que tous les deux ans. Heureux Etat! Espérons qu'il connaît et apprécie son bonheur mieux que les paysans dont parle Virgile.

Mais les républicains français qui manifestent tant d'admiration pour les institutions de notre république, paraissent peu se soucier de leur emprunter ce qu'elles ont de bon.

C'est ainsi qu'ils persistent à faire de leurs Assemblées une arène oratoire, où les ministres doivent dépenser tout leur talent, tout leur temps et toutes leurs forces, à lutter contre les membres de l'opposition qui visent à leur enlever leurs portefeuilles. Combien plus sage est la Constitution américaine, qui interdit aux ministres de parler dans les Chambres du Congrès!

Une autre erreur des républicains français est de vouloir maintenir le scrutin de liste, c'est-à-dire de faire voter les électeurs d'un département pour tous les députés que le département a à nommer, tandis qu'aux Etats Unis chaque électeur ne vote que pour le représentant de son district; lequel représentant doit être domicilié dans le district. Lamartine a condamné, dans son *Conseiller du peuple*, en 1849, le système absurde du scrutin de liste qui ne favorise que les politiciens de quelques grandes villes et qui fausse la représentation nationale. Voici comment il s'exprimait :

On dit à une immense collection d'hommes qu'on appelle un département, collection d'hommes séparés par des fleuves et des montagnes, qui ne se connaissent pas, qui ont des mœurs, des langages, des religions, des industries, des cultures, des métiers différents, on leur dit: "Inscrivez tout à la fois sur une même feuille de papier dix, douze, quinze, vingt, et, comme à Paris, jusqu'à quarante noms de représentants, nous qui vous sont, pour plupart, aussi parfaitement inconnus que s'ils étaient des citoyens de Philadelphie ou des habitants de Canton, et jetez ce papier dans l'urne: il en sortira la représentation de votre intelligence! il en sortira la représentation de votre moralité, de votre conscience, de votre volonté réfléchie et personnelle!

"Dites donc, répond le peuple sensé, qu'il en sortira le hasard, le mensonge électoral, la déception, la cabale, l'intrigue, le scandale souvent! Mais mon intelligence, ma préférence, mon choix éclairé et réfléchi, ma conscience, ma volonté personnelle?.... Comment voulez-vous que tout cela en sorte, puisque je ne l'y ai pas mis? J'ai voté à tâtons, et vous voulez que mon suffrage ne soit pas aveugle! Allez, vous vous moquez du peuple! Une loterie de noms tirée de l'urne par un enfant vaudrait mieux, car l'enfant est innocent et impartial, et l'intrigue qui unit la main du peuple est perverse et corrompue."

Voilà ce que répond avec raison le peuple aux escamoteurs du suffrage universel qui lui ont soufflé le scrutin de liste pour voter et pour régner sous son nom!

En persistant à soutenir le scrutin de liste, la Gauche républicaine prouve qu'elle songe moins à fonder la république, que d'avenir, qu'à assurer les chances des représentants d'une certaine école dans les prochaines élections générales.

Cette question du scrutin de liste pourrait bien amener la rupture de la majorité de coalition que représente le cabinet actuel et cette rupture remettrait en question l'organisation définitive de la république. Si la Gauche est sage, elle cèdera sur ce point comme elle a déjà cédé sur tant d'autres afin d'éviter de nouvelles complications que mettrait à profit l'ennemi du dehors.

Liste des contribuables délinquants.

M. Pilsbury, administrateur des finances municipales, a fait publier, hier, dans le *Republican*, journal officiel, la liste des contribuables qui n'ont pas payé leurs taxes de 1873, échues depuis le 31 mars et qui, depuis cette date, portent intérêt à raison de 10 p. 0[0 par an. Il les avertit que ceux qui n'auront pas payé dans le délai de 30 jours seront poursuivis et exposés à des frais de jugement et à des pénalités.

La liste des contribuables délinquants occupe 41 colonnes du journal officiel. A raison de 300 noms par colonne, cela fait un total effrayant de 10,600 contribuables en retard dans le paiement de leurs taxes.

Le total des contribuables étant de sept mille, on voit qu'il n'y a qu'un tiers des contribuables qui ont payé. Quelle situation!

THE ORLEANIAN.—Nous avons reçu hier soir le premier numéro du journal littéraire hebdomadaire que le major Wharton, un vétéran de la presse, vient de fonder et qui sera offert ce matin aux lecteurs de la Nouvelle-Orléans. Ce numéro contient un choix varié de matières, et le ton, est assaisonné d'esprit et de "humour". Nous souhaitons une bienvenue cordiale au *Orleanian*.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie., au coin des rues de Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 8 mai de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

Les merveilles ne cessent jamais, pas plus que les bagnoles, aux magasins DANZIGER.

Vos animaux sont-ils assurés à la Compagnie *Louisiana Benevolent Live Stock Insurance*. Si ils ne le sont pas, pourquoi ne les faites-vous pas assurer?

LE CONSORT CHEZ SOI.—La machine à nettoyer et plancher inventée par Pirrung a reçu d'admirables qu'elle lave et enlève l'eau en même temps. Il ne faut pas cela ni serviette ni éponge. Toutes les familles devraient avoir cet excellent appareil: il est en vente chez E. F. Miotom, 47 rue Royale.

Indienne 4[4 à seulement 7 cents, aux magasins DANZIGER.

Un *cent* économisé est un *cent* gagné. En assurant votre bête à la Compagnie *Louisiana Benevolent Live Stock Insurance*, vous n'aurez plus de comptes de vétérinaire à acquitter.

MEUBLES! MEUBLES!—On n'achète plus qu'à la condition d'acheter à bon marché, car les temps sont durs et tout le monde est pauvre. C'est ce qu'a parfaitement compris M. Jos. B. Hubbard, coin Rempart et Perdido, et c'est pour cela qu'il a coté ses beaux meubles à des prix d'une incroyable modicité. Allez chez lui choisir vos meubles.

CONTINUATION DU BON MARCHÉ.—La maison Fellman & Bros., continue ses ventes à bon marché avec le succès le plus complet. Les articles sont enlevés aussitôt que présentés et le payement au comptant ne se fait pas attendre. L'annonce une cette habile maison publie aujourd'hui dans l'*Abeille* est encourageante pour les dames auxquelles nous la recommandons. Ce sont de belles et fraîches marchandises d'été offertes pour bien peu d'argent.

M. DURIEU étant sur le point de partir pour St Louis où il doit établir une succursale pour les achats et ventes de chaussures en tous genres, fera, à partir de lundi prochain, une liquidation complète de tout le stock de souliers comprise dans le Magasin Bon, coin Orleans et Claiborne. La liquidation commencera LUNDI 24 du courant, à 9 heures A. M.

Voici un aperçu de quelques prix de la liquidation:

Bottines pointues, pour dames, claque à un lon à 50 cts la paire.

Bottines vernies pour hommes, qualité supérieure à $3,25 la paire.

Bottines vernies, pour jeunes gens, qualité supérieure à $2,50 la paire.

Bottines congress, pour jeunes gens, tous genres à $1,50 la paire.

Chaussures d'enfants, 20, 25, 30, 40 et 50 cts la paire.

Chaussures fillettes, grande variété, connues à $1,00 la paire.

Chaussures fillettes, chevilles, depuis 50 cts la paire.

Un grand choix de chaussures d'enfants de toute couleur, marque PHILADELPHIE à 40 cts la paire.

C'est le plus riche assortiment de souliers offert jusqu'à ce jour à la Nouvelle Orléans et c'est une occasion exceptionnelle offerte au public par des liquidations aussi complètes se trouvant fermées.

N'oubliez pas le jour où commence cette vente, le STOCK du Magasin Bien compris, plus de $3,000 paires de souliers qui doivent être liquidés en proportion des prix ci-dessus.

Marchandises pour les temps de gêne.

CRESCENT STORE,

17 rue Bourbon, entre Canal et Douane

20 pièces de grenadines noires à 5 cts la yarde.
20 " " à rayures satinées à 10 cts la yarde.
20 pièces de grenadines noires à 5 cts la yarde.
100 " grenadines couleur à 10 cts la yarde.
50 " " 10 "
25 " " 10 "
100 paires corsets à jours, 50 cts.
Costumes pour fillettes.
" pour enfants.
Jupons pour dames, etc., à des prix qui défient la concurrence.

23 mai—1f.

Décédé, le 22 mai à 11 h. P.M., à l'âge de soixante-six ans, BERNARD FOS, natif d'Aspet, Haute Garonne, France. Les parents et amis de la famille sont priés d'assister à son enterrement. La messe funèbre a lieu à 4 heures de cet après-midi, de la cathédrale, cimetière Washington, et de l'Espagne Centrale. De la part de Pierre Lapeyrat et de Paul Fos, son fils.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'Archevêché, mercredi prochain, 26 mai, à sept heures du matin, pour le repos de l'âme de feu J. CAMPS Sr. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de sa famille.

23mai—2f

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré demain, dimanche à huit heures du matin, à l'église St. Antoine de Padoue, ambulante chapelle mortuaire, coin Rampart et Conti, pour le repos de l'âme de feu JOSEPH GRELIER, décédé le 1 novembre 1874. Tous les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister sans autre invitation.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe sera célébrée à la Cathédrale St. Louis, lundi prochain, 24 mai, à huit heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu C. P. MALETTE. Son amis et connaissances ainsi que les membres de la société Notre Dame des Victoires sont respectueusement invités à y assister.

De la part de la société Notre Dame des Victoires.

23mai—2f

Mariages et Décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant la semaine.

MARIAGES.

Colonel C. H. Morrison à Mlle Fannie Farmer.
H. B. Thompson à Mlle J. Coleman.
Charles Newhall, jr. à Mlle Fannie Kistor.

DÉCÈS.

Bernard Fos, 70 ans, France.
George M. Loening, 32 ans, Allemagne.
Laura Mathilde Myers, épouse du gouverneur Henry H. Hyams, 35 ans.
Louisa A. Winchester, épouse de J. Newlin.
Veuve Jane Connolly, 67 ans, Irlande.
Geo. Normand, 24 ans.
Miss Josephine Lucas, 21 ans.
Simon Charles Furnberg, 7 mois.
Simon Nathan, 40 ans, Charleston.
Veuve Ann Francis Kerrigan, 76 ans.
Veuve Wm. L. Edwards, 63 ans.
Mildred E. F. Anderson, 18 ans, Pennsylvanie.
Allen Lansford, 45 ans, Caroline du Sud.
Minnie Thurman, épouse de J. F. McKinney, 30 ans.
Aaron A. Pierson, 63 ans, Natchitoches.
Joseph T. Turnaud, 30 ans, Louisiane.
Un fils d'Alfred H. Bernard et de Willemine Mary Anna Cordes, 14 ans et 10 mois, fille de feu Fred. Cordes.
Deux filles jumelles de Charles F. et Sybil Prehn, 6 mois et demi.
Un enfant de 3 mois, fils de Jos. Hill et de Mary Cormic.

ENTREPOT DE TAPIS ET DE RIDEAUX.

Vente en gros et au détail
AU NO. 17 DE LA RUE DE CHARTRES.
TAPIS Axminster, velours, Bruxelles, étoiles, NATTES, Canton, coco et coir, CRÉPES, STORES, à fil et en bambou, COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS, ETOFFES à RIDEAUX, GALONS, BROCATELLES, CORNICHES et BEES, etc., etc., à vendre, à des prix bas.
Janm—2f. D. J. A. BROUSSEAU.

WORKINGMEN'S BANK.
(BANQUE DES TRAVAILLEURS.)
91 ..... RUE DU CANAL 94
VOR. MAIGNAN, Président. J. B. MONDIEGT, Caissier.

Affaires de Banque en général, et Caisse d'Epargnes.

Intérêt sur les dépôts payé deux semestriellement.

Certificats de dépôt payables sur demande ou à date fixe avec intérêt au taux de gré à gré.

LETTRES de change et de crédit sur les villes ci-après :

Augsbourg.	Montpellier.
Augsbourg.	Pise.
Bordeaux.	Nice.
Brusselles.	Niort.
Bayonne.	Périgueux.
Cette.	Poitiers.
Châtellerault.	Pau.
Lyon.	Paris.
Marient.	St-Jean d'Angely.
Marseille.	Toulouse.

LA BANQUE DES TRAVAILLEURS

offre surtout aux classes laborieuses et qui peuvent mettre de côté le surplus de leurs journées de leurs salaires. D'ABORD de tout montant reçu et quand ces dépôts atteignent la somme de dix dollars, ou plus, le certificat de Dépôt payable dans trente, soixante, quatre-vingt-dix jours, etc., sur la demande et à l'option du déposant, est émis par la Banque.

Ces certificats de Dépôt portent intérêt conforme suit :

Payables dans trente jours, quatre pour cent par an; pourvu que la somme reçue ne dépasse pas mille dollars; six pour cent par an : pour une période plus longue, l'intérêt est déterminé de gré à gré entre le déposant et le caissier de la Banque.

Ces petits dépôts sont reçus en tout temps, mais pour la facilité des personnes qui sont occupées dans le courant de la journée.

La Banque est ouverte de neuvens tous les jours de 8 heures à midi et de 4 heures du soir.

23mai—1f

FELLMAN BROTHERS,

133 - rue du Canal, - 133
(Maison Tourg.)

Ayant obtenu un succès signalé dans la dernière quinzaine par l'exactitude que nous avons mise à vendre le comptant obtenu par suite de

l'Enorme réduction
DANS NOS PRIX

Nous avons résolu de continuer à vendre aux mêmes conditions, jusqu'à la fin du mois, en conséquence à chacun de profiter de

Très grand bon marché
que nous offrons.

IL NE S'EST JAMAIS VENDU DE MARCHANDISES SECHES,
Au détail et même en gros à de pareils prix.

Nous avons reçu durant la semaine dernière DE GRANDES ADDITIONS A notre

Département d'étoffes pour toilette

Comprenant les
PRODUCTIONS LES PLUS NOUVELLES
En grenadines, Etoffes en Toile pour Toilette, Etoffes en poil de chamoeux et Mohair, Etoffes pour robes de voyage, blanches et grises, Dentelles Rotinghelm écrues et noires, pour robes parisiennes.

Dix caisses Toiles brunes, Rayées et rues toile avec garnitures brodées de toutes nuances.

De grandes quantités d'ETOFFES BLANCHES provenant de la fêlure des ventes d'en cadre de la semaine dernière, à cinquante cents la yarde.

Toutes les descriptions de Marchandises sèches de notre magasin seront vendues aux mêmes terribles réductions. Et nous disons à tout le monde

Faites vos emplettes chez nous,

Durant les dix dernières jours qui vont s'écouler et vous épargnerez la moitié de vos argent.

FELLMAN BROS.,
133 rue du Canal.

23 mai—1f PP

P. L. CUSACHS,

A l'honneur de prévenir ses clientes, ses amis et le public en général qu'il a transféré son

MAGASIN DE DROGUERIE

au No 7 rue Royale, entre Bienville et Dauphine, où, dès cette date, il sera prêt à continuer l'importation des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES & PHARMACEUTIQUES, D'HUILES ESSENTIELLES ET D'ARTICLES POUR DISTILLATEURS, TEINTURIERS, TANNEURS, etc., etc.

23 mai—4f PP

J. W. PETTY

Nous a plû

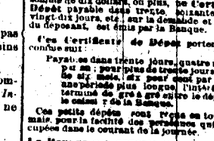

SEULEMENT $1.50!

Essayez une douzaine de vêtements cartes: Souvenez-vous du No 16 rue Bourbon, près Canal.

23 mai—1an J. W. PETTY, Photographe.

EXCELLENTS MARCHES
cette semaine
—AUX DEUX MAGASINS DE—

DANZIGER

No 1003, de la rue du Canal, entre Bourgogne et Rampart.

Nos 1236 et 1238, de la rue Royale, coin St-Philippe.

Nous signalons à l'attention spéciale des acheteurs, parmi les nombreux et excellents marchés que nous offrons cette semaine, les articles dont voici la liste :

4000 yardes percales, 4, que nous offrons, pour les dernier, à seulement 7 cts. la yarde; elles ne se vendent même part, au plus de 15 cts.

2000 yardes grenadines en couleur, que nous offrons, pour les dernier, à seulement 4 cts; elles se vendaient, autrefois, 12, 20 et 25 cts.

50 pièces linon, 32 pouc. unie, à seulement 10 cts la yarde.

5 caisses linons 32, imprimés, à 12 cts., valant 25 cts. Ces articles sont frais et les dernies en ont manqué.

5000 yardes grenadines en couleur, à seulement 10 cts. valant 25 cts.

2000 yardes mosambique à 15 cts. auparavant à 25 cts.

100 pièces toiles à moustiquaires, à 20 la pièce.

53 éventails dorés, à 10 cts. Cet article se vendait auparavant 25.

100 douzaines de pinces aux gants 3[4 de Lisle à 12 cts.

5000 yardes gaze noire sans pour robes linon et Tamore, à 10 et 20 cts. valant le double.

2 pièces soie noire large d'une yarde, pour jupes de dessous en grenadine, à seulement 50 cts. la yarde.

Un nouvel envoi de

Grenadines noires

—ET—

60 couleurs d'autres marchandises nouvelles débarquées aujourd'hui et qu'on peut examiner.

Liste de prix des marchandises de fonds.

— caisses cotons blanc à 4 cts.
— caisses cotons blanc à 4 cts.
— caisses cotons bleus à 4, 5 cts.
— caisses cotons percales, à 10 cts.
— caisses cotons 10[4 à 40 cts., à 35 cts.
— caisses indiennes, à 4 cts.

Mouchoirs, équipes, stripes, plaids, poss-tandes, jeans, rentils à matelas, étoupes et d'autres articles de fonds, aux prix de New York.

Veuillez venir examiner les articles, vous en serez certainement satisfaits et les prix vous étonneront.

T. DANZIGER & Bros.,
Nos 1003 de la rue du Canal,
—ET—
Nos 1238 et 1236 de la rue Royale.

23mai—

Bon Marché. Bon Marché.

JACKSON STORE.

Fermeture 6 heures et 6 heures.

Place Jackson.

Grand détaillé de marchandises sèches venant d'arriver que nous offrons à meilleur marché que jamais.

Venez, venez tous.

Parmi les total il se trouve
Un fort jolie de piqué blanc à 15 cts
Et pos. grenadine à raies entrée à 15 cts valant 75 cts.
Une pos. grenadine noire à raies en couleur à 15 cts. valant 25 cts.
Des sipa. de toute beauté à des prix plus bas qu'en fabrique, etc., etc., etc.

CHEZ
SENAC & LABORDE,
Ex. Ste Anne et Chartres

23mai 1f.

AVIS.

Le soussigné prévient le public qu'il ne sera pas responsable des dettes qui pourraient être contractées au nom de la maison "Gaudin", à moins d'une autorisation signée de lui.
HARY GAUDIN.
Coin Lafayette et Tchoupitoulas.

Vin Rouge! Vin Rouge!

PAR D. E. MORPHY, A. E. Morphy, successeur, qui sera vendu, le 24 mai 1875, à 11 heures du matin, à l'entrepôt No 20 de la rue Toulouse, 20 barriques de vin rouge épais (Granite Bipota) vieux vin de qualité supérieure.
Conditions: Comptant. 22 mai

NOUVEAU STAT ANNUEL
—DU—
FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,
37 ..... Rue Carondelet 37

Nlle-Orléans, 20 mai 1875.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, font le rapport suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1875, savoir :

PRIMES DE L'ANNEE.

Risques d'incendie	$660,074 43	
Risques de transport et de mer	231,329 16	
En numéraire	44,116 41	$935,519 99
Primes non expirées le 30 avril 1874	$ 89,723 80	
Primes remboursées	9,756 50	99,487 50
Montant net des primes		$835,753 49

PERTES PAYÉES, SAVOIR :

Sur risques d'incendie	$124 36	
Sur risques de transport et de mer	126,462 45	
Sur risques de mer	8,326 65	$299,170 53
Réassurances		14,880 42
Réfaction (rabais)		18,492 81
Taxes d'Etat et de Ville		22,618 66
Dépenses brutes, bureau local et agences		89,990 31
Profits et pertes		16,051 40—$460,162 63
Balance		$145,190 86
En plus, intérêts escompte et épargnes reçus		105,864 67
		$251,271 53
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second dû		10,000 00
Bénéfices net		240,284 53
En moins—réserves pour diminution de valeur des réclamants		21,024 52
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874-5 et les primes expirées de 1873-4		$217,139 90

L'actif de la Compagnie est comme suit :

En caisse	$ 201,463 16	
Comptes en voie de recouvrement	50,925 47	
Effets à recevoir, pour prêts sur actions et bons	671,922 04	
Effets à recevoir à courte échéance	10,011 45	
Actions de banques et autres actions	225 105 55	
Actions de chemins de fer de la ville	79,149 66	
Bons de la ville et autres bons	30,861 56	
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana	5,000 00	
Bons de Odd Fellows Hall Association	5,000 00	
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins juifs	2,000 00	
Propriétés foncières	40,135 00	$1,266,215 89
PASSIF :		
Capital	$1,100,000 00	
Réserve pour risques non expirés	60,742 23	
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1874)	177,616 22	
Capital (surplus)	128,215 64	1,466,215 89

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. D. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orleans.
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment personnellement moi, ce 22 mai 1875.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 20 du courant, a été nommé spécialement des directeurs, il a été résolu de payer, sur la demande, un SECOND INTERÊT SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1875, ce qui fait dix pour cent pour ce jour de la Compagnie (1,100,000) un DIVIDENDE IMPORTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT sur actionnaires ($275,000) en montant pour ce même exercice participation de l'année en cours le 30 avril 1876 et, de leurs polices expirées ou nées expirées en l'année expirée le 30 avril 1875.

AD. A. PALFREY, Président.
MORGAN SMITH, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Sec.

DIRECTEURS :

Moses Greenwood, R. H. Wintersley, W. A. Johnson, A. Brown, John L. Brooks, J. Lyon, John Chaffe, J. Lyon, Samuel Hillman, A. Lyon, Geo. R. Moore, Jos. Mingo, J. L. Brown, R. Mingo, R. W. Burton, J. Mingo, Jos. Mingo, Geo. Mingo, Saml. Friedlander, J. Mingo, J. A. Vance, Geo. Mingo, John L. Adams, Geo. Mingo, Geo. Mingo.

GRAND PIQUE-NIQUE
—DONNÉ PAR LA—
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
LE DIMANCHE, 23 MAI 1875.
Aux Fair Grounds.
—ET—
Prix de billet ..... 50 cts.
Avoyons donné un nous ensemble pour cette occasion.
Chaque billet porte un numéro de tirage. Il y aura à bon compagnie cinq cent.
1 No 1—Une magnifique [illegible]
2 " 2 —Une montre à [illegible]
3 " 3 —Une paire de [illegible]
4 " 4 —Un beau [illegible]
Ces lots sont déposés au magasin de M. H. Lissoni, rue du Canal.
PROGRAMME.
Grand tournoi sur le Hippodrome à 1 heure de l'après-midi, par le [illegible] de Chasse Vignot, composé de 24 cavaliers.
COURSES :
1e. Chevauchée de [illegible] Prix 1A.
2e. Chevauchée de [illegible] Prix 1 dollar. Entrée 25 ct. Prix 2A.
3e. Steeple. 2 milles. [illegible] d'après pour courir cette distance en [illegible] minutes. Entrée 25 ct. Prix 3A.
4e. Course de HORS CAVALIER [illegible] (Hui pieds de [illegible]) [illegible] du département des [illegible]. Prix [illegible] Course [illegible] Prix 4A.
Bon Bal. Cette AMATEURS [illegible] CENT. Prix: 1 cent [illegible]
Faitesvous ORLEANS [illegible] ASSOCIATION. Prix: un [illegible]
GRAND BAL sur la plateforme et dans la grande salle du Fair Ground.
Grande variété d'amusements.
GRAND FEU D'ARTIFICE à 9 heures du soir.
Dans toutes les [illegible] sont [illegible] Toutes les [illegible] M. E. H. Levy, chez M. Leon [illegible] rue du Canal.
Note. Le vente des [illegible] M. [illegible] ter JUIN, AS RETURNS DU [illegible] [illegible] de la vente [illegible] [illegible] de plaisir [illegible]
Billet [illegible] en 1 jour.

GRAND TIR
—DU—
New Orleans Rifle Club.
AU PARC MECHANICAL
DIMANCHE, LUNDI, MARDI, [illegible] 1er JUIN 1875.
Montant des Prix ..... $[illegible]
Distances, 200 mètres.
Les cibles seront en [illegible]
Le tir aura lieu DIMANCHE, LUNDI et MARDI [illegible] 1er juin, [illegible] Club et les parteurs de billets [illegible] Central de Carrollton MARDI [illegible] grande rue [illegible]
Comité Exécutif.
J. C. Bailey, président, Capt. [illegible] P. D. C. Bailey, vice président, [illegible] Secrétaire, J. J. Kahnke, [illegible] Gerbach, A. Kalmbach, A. [illegible] 23 mai 1875.

Le Louisiana Benevolent Live Stock Insurance Co. de la Nlle-Orléans.
Bureaux: 128 rue Gravier, entre Rampart et Camp et St-Charles.
ASSURE les CHEVAUX, les MULETS et les BOEUFS contre les [illegible] et les [illegible] de la Compagnie.
D. E. MORPHY, Président. PIERRE CANTRONG, Vice-Président.
CHAS. H. HILL, Secrétaire. DAN. ZITTEL, Trésorier.
E. LEURIE, Surintendant.
DIRECTEURS :
Pierre Cantrong, J. J. Charles, D. Morphy, Jr., [illegible], L. Marx, [illegible], D. Leurie.
23mai—1m.

Teinturier-Dégraisseur.
ON A DEMANDÉ [illegible] ORIER DÉGRAISSEUR [illegible] 1 rue Bienville.

Excursion du Dimanche.
CHEMIN DE FER DE JACKSON
LES BILLETS [illegible] sur le convoi de [illegible]
G. E. COXEL,
Agent Général [illegible]
15 mai—4f.

NEW YORK
Life Insurance Company.
Paiement [illegible] Actif plus de $27,000,000.
DES polices sont émises pour le paiement de [illegible] sur la vie [illegible] le placement [illegible] sur la vie, [illegible] L'assurance de dotes pour les [illegible] Les polices qui [illegible] Avant [illegible] Les polices [illegible] Les [illegible] Les [illegible] Les